



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Forums de l'eau de mars 2021 Plan de gestion du risque d'inondation

Introduction aux échanges

**Candice HUBERT – DREAL CVL /
MRN**



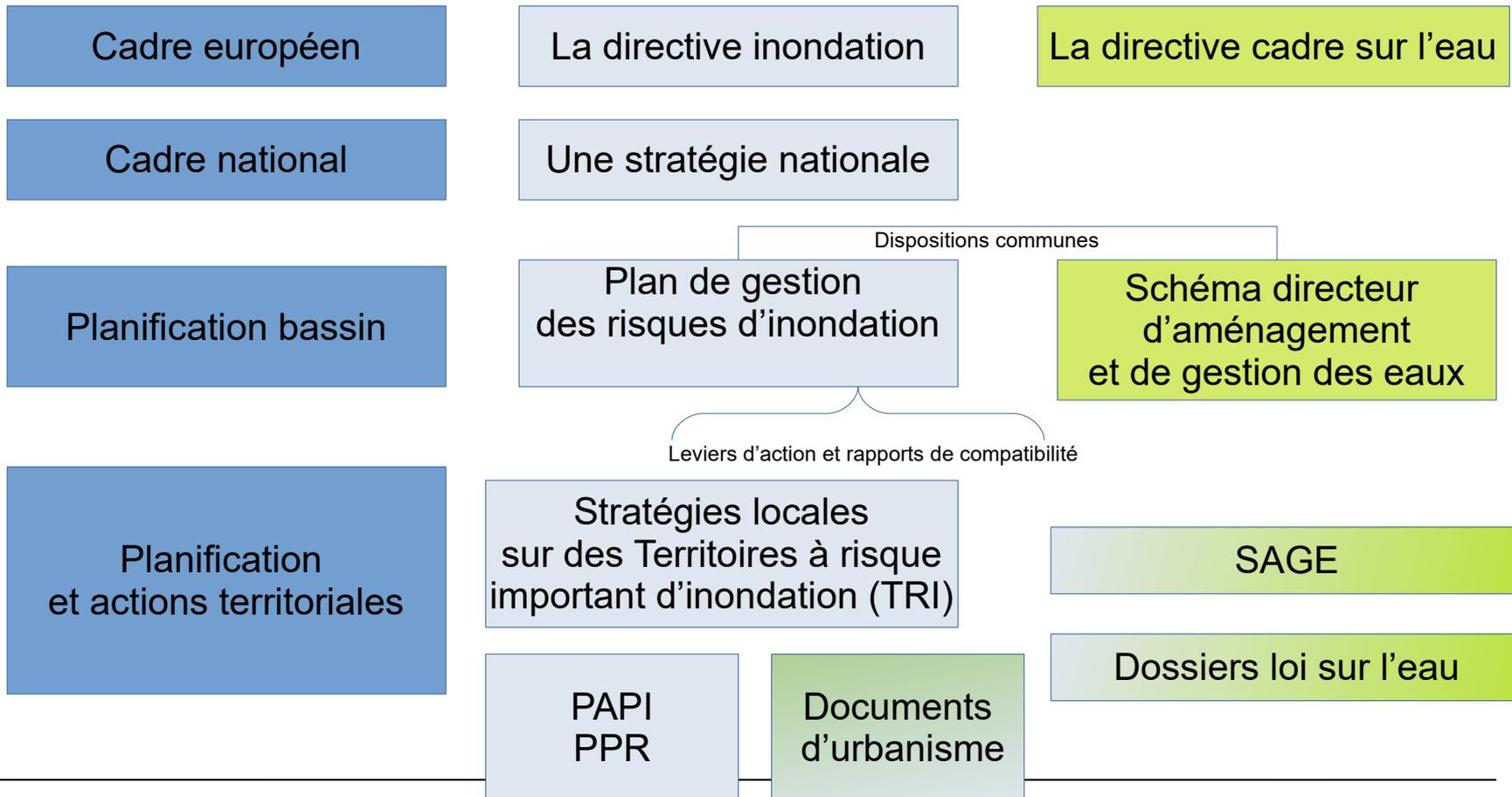
Mise en œuvre de la directive inondation

Au niveau de chaque district hydrographique
**des étapes successives, renouvelables par cycle
de 6 ans :**

- EPRI – Évaluation préliminaire des risques (recensement des risques : population et emplois exposés)
⇒ identification de TRI – Territoires à risque important
- Cartographie des surfaces inondables des TRI
- PGRI – Plan de gestion des risques d'inondation et des Stratégies locales (SLGRI) pour les TRI.



Une mise en œuvre à différents niveaux



La constitution du plan de gestion des risques d'inondation

Un rapport qui fixe des objectifs de gestion du risque d'inondation et des mesures pour les atteindre :

- Co-construit avec les parties prenantes du bassin

Des cartographies des risques sur les territoires à risque d'inondation important (TRI)

- Base de développement des stratégies locales et de programmes d'actions

La synthèse des stratégies locales des TRI

- Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur les TRI

Les six grands objectifs du plan de gestion des risques d'inondation

- 1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines,
- 2 - Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

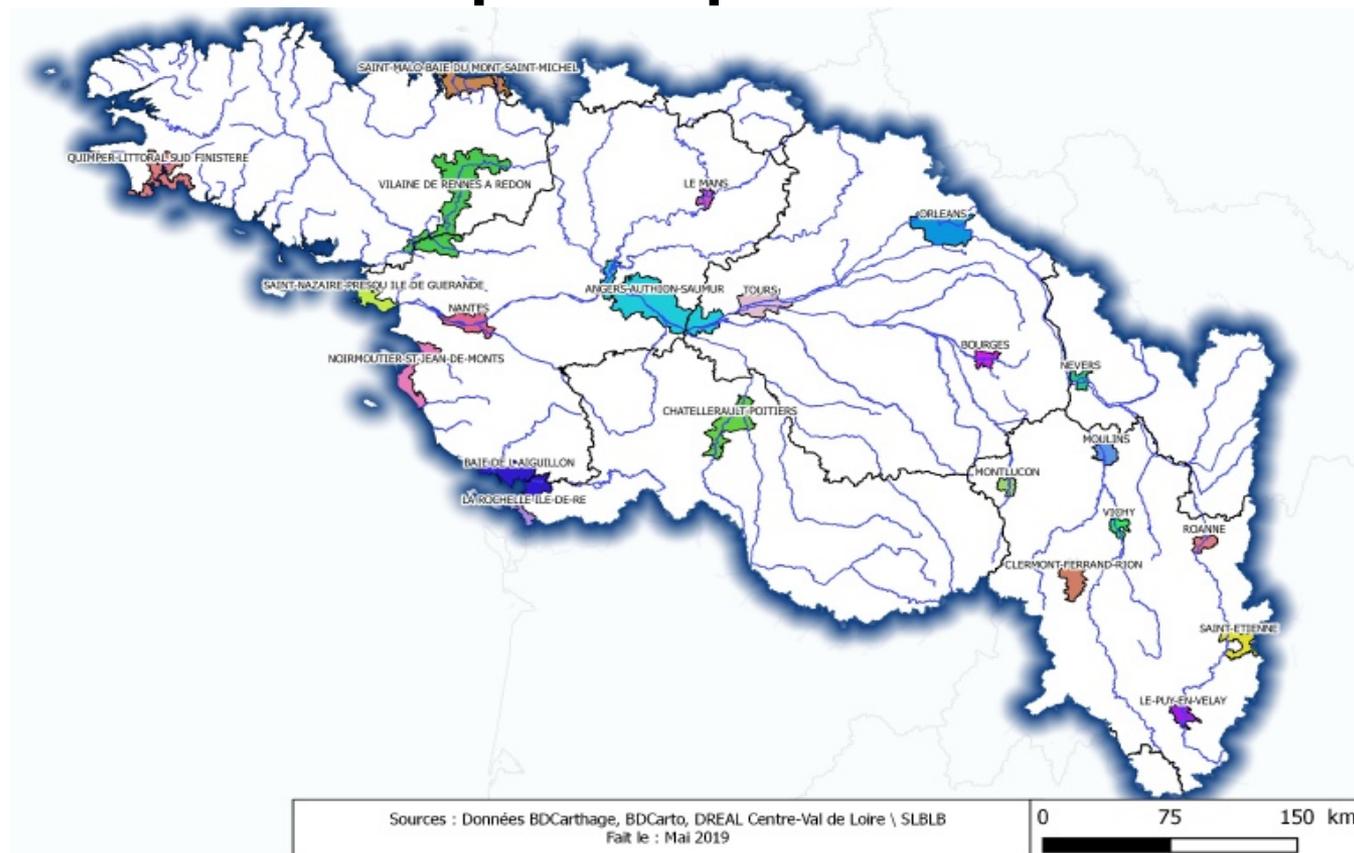
Les territoires à risques importants identifiés

22 TRI sur le bassin,

1 nouveau TRI désigné
dans le cadre du 2nd
cycle de la DI (Roanne)

2 TRI avec un périmètre
modifié :

- Châtelleraut-Poitiers
- La Rochelle-Île de ré



TRI et SLGRI sur le Bassin Loire-Bretagne

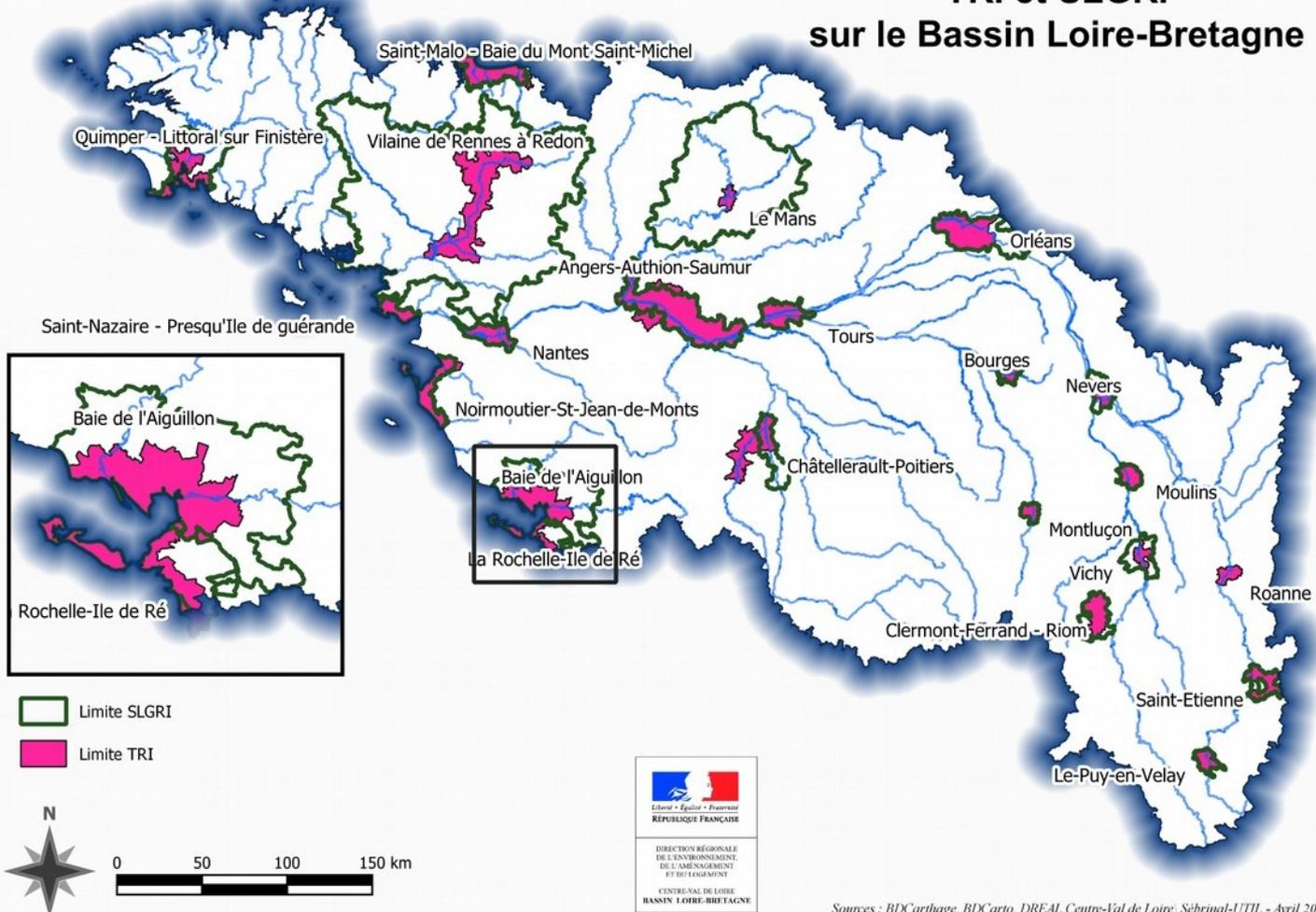
24 stratégies
locales (22
réalisées)

2 attendues :

- Roanne (nouveau TRI)
- Baie de l'Aiguillon

2 SLGRI sur les TRI
îliens :

- TRI Noirmoutier –
Saint Jean de Monts
- TRI Île de ré – La
Rochelle



Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur le territoire :

Maine Loire Océan



Maine Loire Océan

Débordements de cours d'eau, 3 territoires à risque important identifiés :

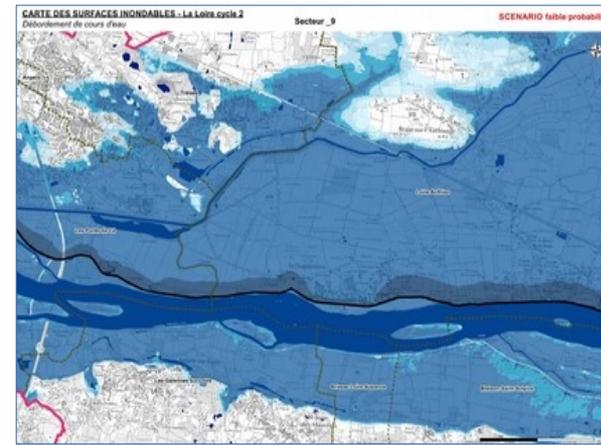
- Angers-Authion-Saumur (49,37)
- Le Mans
- Nantes

Submersions marines, 4 territoires à risque important identifiés :

- Noirmoutier-Saint - Jean-de-Monts
- Saint-Nazaire – Presqu'île-de-Guérande
- Baie de l'Aiguillon
- La Rochelle-Île de Ré

TRI Angers-Authion-Saumur : Crue de la Loire et de la Maine

- Un territoire protégé en très grande partie par des digues,
- 60 000 personnes impactées pour un événement extrême



Stratégie locale arrêtée le 18/08/2017 avec deux sous stratégies

- Porteur : EP Loire pour la partie « Loire-Authion »
Angers Métropole pour la partie « Maine-Louet »

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI):

- PAPI basses vallées angevines (Etudes)
- PAPI des Vals d'Authion et de la Loire (Etudes)
- Un programme de fiabilisation des digues de Loire

TRI du Mans : Crue de la Sarthe et l'Huisne

- 36 000 personnes impactées par un événement extrême

Stratégie locale arrêtée le 16/08/2017

- Porteur : l'Etat par défaut

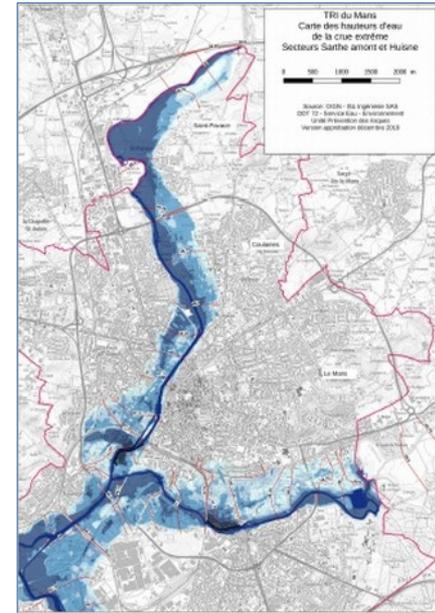
Programme d'actions prévention des inondations (PAPI) :

1 Papi en 2003-2008 de 27 millions d'euros.

Des ouvrages de ralentissement dynamique réalisés.

Aujourd'hui, pas de nouveau programme d'actions.

La première action de la SLGRI vise à faire émerger et mettre en place une structure porteuse.

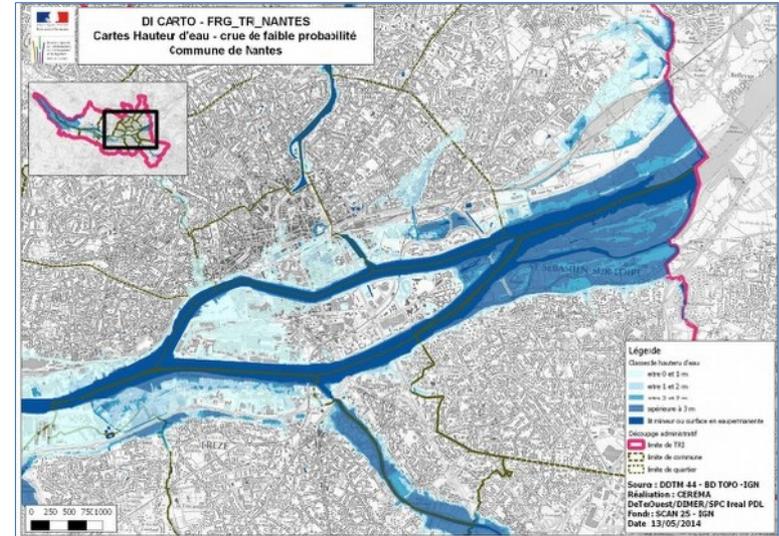


TRI de Nantes : Crue de la Loire

- 26 000 personnes impactées pour un événement extrême

Stratégie locale arrêtée le 8/06/2018
- Porteur : Nantes métropole

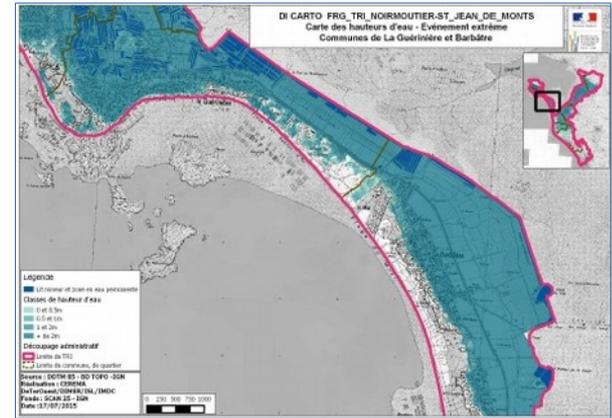
Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) :
- Un Papi : Études avec un axe d'intervention orienté vers la réduction de la vulnérabilité de l'habitat



TRI de Noirmoutier St-Jean-de-Mont :

Submersions Marines

- Un territoire protégé en partie par des digues
- 14 200 personnes impactées pour un événement extrême, Forte variation saisonnière



2 Stratégies locales :

- Île de Noirmoutier, arrêté le 10/09/2018, portée par la communauté de communes
- Baie de Bourgneuf, arrêté le 28/12/2017, portée par la CC Océan Marais des Monts

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI):

- Suite à Xynthia 2 PAPI, de 24 M€ et 22 M€, ont été mis en place pour notamment consolider les ouvrages de protection.

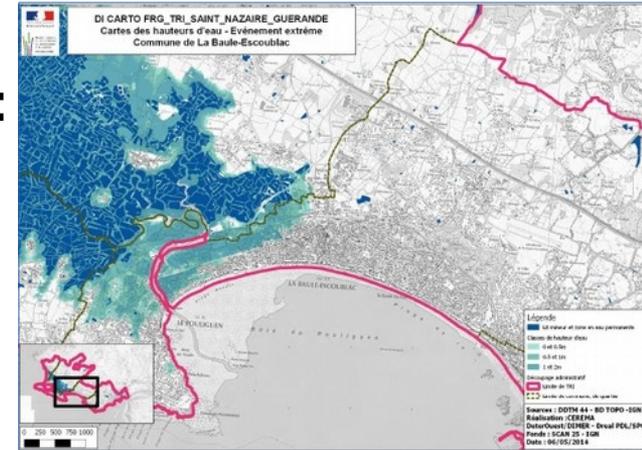
TRI de Saint-Nazaire Presqu'île de Guérande: Submersions Marines

- Un territoire protégé en partie par des digues
- 12 800 personnes impactées pour un événement extrême

Stratégie locale : arrêtée le 08/06/2018, portée par Cap'Atlantique et CARENE (intègre la gestion du trait de côte)

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) :
Suite à Xynthia :

- Cap'Atlantique a mis en place un programme de 12,75 M€ pour conforter les ouvrages détériorés et réduire de la vulnérabilité
- CARENE a mis en place un programme 2,2 M€ pour des travaux sur les ouvrages et mettre en Schéma directeur de gestion des eaux pluviales.



TRI de la Baie de l'Aiguillon :

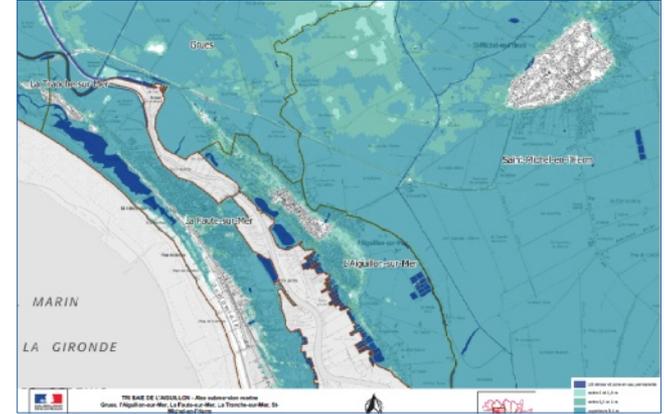
Submersions Marines

- 7 000 personnes impactées (événement extrême)
- Forte variation en période estivale

Stratégie locale : Périmètre du TRI + communes des 3 PAPI dit de la « Baie de l'aiguillon » mis en place après la tempête Xynthia - Montant global : 63 M€

Population concernée par ces 3 PAPI : 6 000 habitants

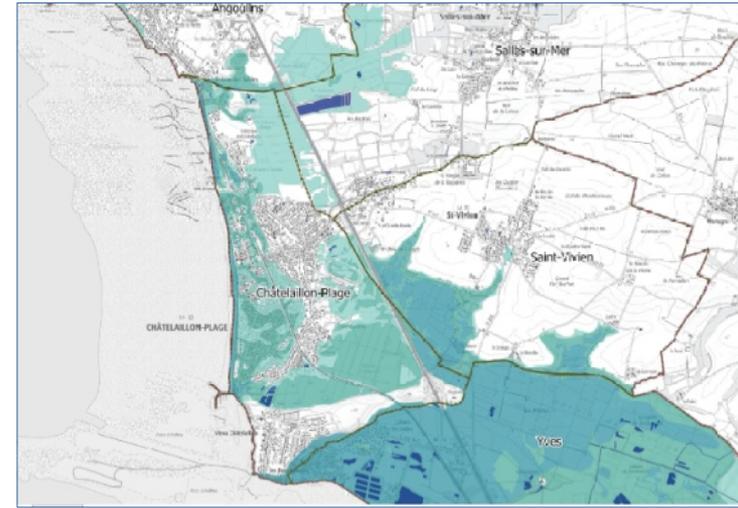
La stratégie commune à ces 3 PAPI préfigure la réalisation d'une SLGRI partagée et devant s'inscrire dans les objectifs du PGRI.



TRI de la Rochelle-Île de Ré :

Submersions Marines

- 5 500 personnes impactées pour un événement extrême (population insulaire permanente Île de Ré)
- 20 500 personnes pour la partie continentale.
- Forte variation de population période estivale



Stratégie locale : Deux stratégies distinctes :

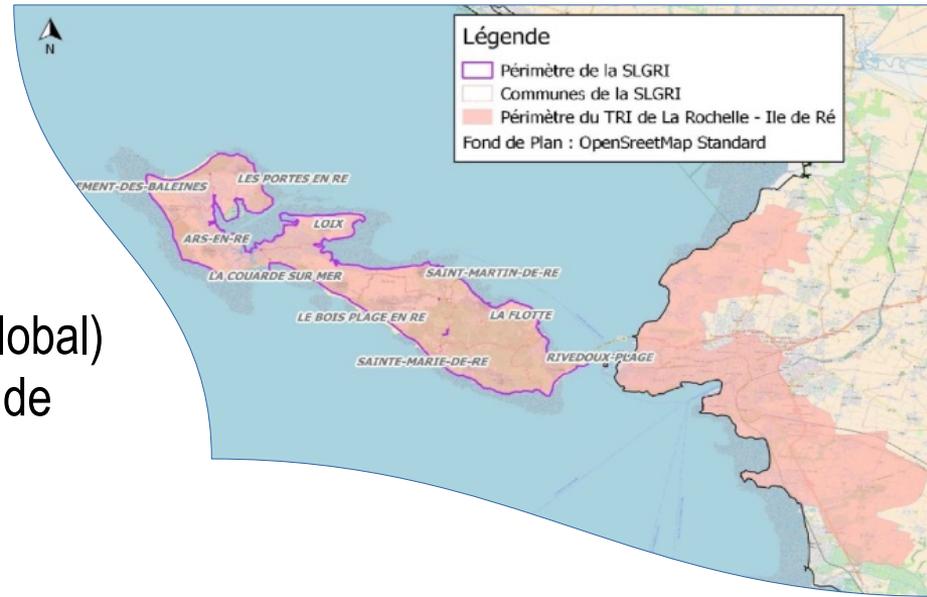
Insulaire - Île-de-Ré – portée par la communauté de communes – arrêté le 18/10/2018

Continental – La Rochelle – portée par l’agglomération de La Rochelle – arrêté le 25/04/2019 - submersion marine et tient compte des débordements de cours d’eau et du ruissellement

TRI de la Rochelle-Île de Ré :

Les PAPI :

Île de Ré : 2 PAPI (76 M€ - montant global)
= renforcer notamment les systèmes de
protection suite à la tempête Xynthia.



Continentale : 1^{er} PAPI de travaux d'un montant de 31M€ labellisé suite à la tempête Xynthia => consolider les ouvrages de protection sur le littoral.

Un PAPI d'intention est en cours d'élaboration sur l'ensemble de l'agglomération afin de tenir compte des débordements de cours d'eau et du ruissellement.

Merci pour votre attention.